Certificat de spécialisation Gestion des associations (comptabilité, droit et fiscalité)

Présentation

Publics / conditions d'accès

Sont autorisés à s'inscrire à cette formation, les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants :

- baccalauréat ;
- titre ou diplôme admis en dispense du baccalauréat en vue d'une inscription dans les universités ;
- titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance (les candidats doivent en apporter la preuve en fournissant une attestation de comparabilité du CIEP ENIC-NARIC) ;
- diplôme homologué niveaux I, II, III ou IV figurant sur l'arrêté du 17 juin 1980 modifié fixant la liste d'homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique (https://www.francecompetences.fr/) ;
- diplômes enregistrés aux niveaux I, II, III et IV du répertoire national des certifications professionnelles (https://www.francecompetences.fr/) ;
- Accès dérogatoire par une VAPP prononcée par l'INTEC au vu des études, formations et expérience professionnelle ou personnelle.

Les fondamentaux de la discipline doivent être préalablement maîtrisés.

Objectifs

Connaître les règles juridiques, comptables et fiscales propres aux associations.

Modalités de validation

* Examen final annuel (épreuve écrite) d'une durée de 4 heures.

* Conditions de délivrance du certificat de spécialisation :

Le certificat de spécialisation est délivré au candidat qui a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'examen final de l'unique UE composant ce certificat (UE TEC714).

Compétences

Les compétences et capacités acquises sont liées à la connaissance des spécificités et des règles relatives aux associations. L'exploitation d'une typologie permet d'éclairer le panorama associatif et d'avoir une compréhension fine des pratiques différenciées de gestion. Cette compréhension ouvre sur la maîtrise des enjeux généraux de la gouvernance des associations.

Mis à jour le 15-10-2024

Code : CS1200A

0 crédits

Certificat de spécialisation

Responsabilité nationale : EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / Hubert TONDEUR

Niveau CEC d'entrée requis : Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

NSF : Comptabilite, gestion (314)

Métiers (ROME) :

Contact national :

EPN10 - CCA - Intec

292 rue saint martin
75003 Paris
01 40 27 25 38
Service accueil-orientation
intec_accueil@lecnam.net

Enseignements

0 ECTS

Gestion des associations : comptabilité, droit et fiscalité	TEC714
	0 ECTS